

L'EXPÉRIENCE DE BÉCANCOUR, UNE RECETTE GAGNANTE POUR LE THERMIQUE ?

De l'expérience vécue à Bécancour, on peut tirer une recette infaillible pour faire passer un gros projet de centrale thermique sans trop de controverse ou de soulèvement de la population, et ce même au royaume du vent et de l'hydroélectricité.

Voici donc les ingrédients de cette recette :

- 1) Pour que le projet thermique ait meilleur goût, il faut lui donner une saveur artificielle de «cogénération». Pour ce faire, il suffit de se trouver au moins une industrie consommatrice de vapeur (mais qui n'en consomme pas trop, parce que c'est quand même une recette pour produire de l'électricité, pas de la vapeur!)
Note : Si la survie de l'industrie est menacée, ce sera encore plus facile.
- 2) Il faut ensuite se trouver un conseil municipal très sensible aux arguments économiques et assez pro-actif pour être capable de brasser les ingrédients voulus et promouvoir le projet dans les médias. Cette étape essentielle provoquera une désinformation qui empêchera la population de trop réagir avec les autres ingrédients (les élus).
- 3) Profiter d'une autre controverse environnementale, comme le Suroît, qui monopolisera toute l'attention des médias, et par conséquent, de la population pendant suffisamment longtemps.
- 4) Pour mieux faire accepter l'odeur désagréable de changements climatiques qui accompagne la cuisson, il est préférable de toujours comparer votre projet avec ceux qui sentent encore plus mauvais comme, par exemple, les centrales au charbon ou au pétrole
Note : Évitez surtout de parler de menus-santé comme l'économie d'énergie ou l'éolien.

MISE EN GARDE : Il faut cependant toujours surveiller la cuisson parce qu'une mobilisation trop importante de la population pourrait faire échouer la recette ! (Rappelez-vous du Suroît)

Le CRECQ vous invite à signer la pétition en ligne (www.acte-b.org) pour demander au gouvernement du Québec d'imposer un moratoire sur la construction de la centrale au gaz de Bécancour.

Éric Perreault, chargé de projet
Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec (CRECQ)